

	<p style="text-align: center;">Association d'éleveurs Andal & Pinal (A&P)</p> <p style="text-align: center;">Tél. : (+226) 70 29 10 41 / 71 66 65 40</p> <p style="text-align: center;">E-mail : andalpinal@fasonet.bf</p> <p style="text-align: center;">01 BP 1985 OUAGADOUGOU 01</p> <p style="text-align: center;">www.andal-pinal.org</p>
---	--

Récépissé N1082 du 17-02-2017/MATD/SG/DGLPAP/DOAS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023/001/A&P

PRE-QUALIFICATION ET CONSTITUTION DE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'EXERCICE 2023

I. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Association Andal & Pinal, lance un appel à manifestation d'intérêt afin de recenser les fournisseurs et prestataires de services agréés et désireux de figurer dans son répertoire pour l'exercice 2023. Les fournisseurs et les prestataires doivent être légalement constitués au Burkina Faso ou dans les espaces UEMOA/CEDEAO.

Les domaines concernés sont :

- Catégorie 1 Fourniture de bureau ;
- Catégorie 2 Mobilier et équipement de bureau ;
- Catégorie 3 Engin roulant (vélo, moto, véhicule...) ;
- Catégorie 4 Agence événementielle et communication ;
- Catégorie 5 Génie civil et BTP ;
- Catégorie 6 Electricité - plomberie - froid ;
- Catégorie 7 Garage entretien auto et fourniture de pièces détachées ;
- Catégorie 8 Location de véhicules ;
- Catégorie 9 Transport et déménagement ;
- Catégorie 10 Sécurité et gardiennage ;
- Catégorie 11 Hôtellerie, restauration, service traiteur ;
- Catégorie 12 Agence de voyage, billetterie ;
- Catégorie 13 Fourniture de boisson ;
- Catégorie 14 Service internet, téléphone mobile/fixe ;
- Catégorie 15 Matériel, équipement et maintenance informatique ;
- Catégorie 16 Compagnie d'assurance ;
- Catégorie 17 Carburant, lubrifiant ;
- Catégorie 18 Agence immobilière ;
- Catégorie 19 Matériel de protection ;
- Catégorie 20 Nettoyage et entretien d'espaces ;
- Catégorie 21 Appareils électro-ménagers ;

Catégorie 22 Matériel et équipement agricole et d'élevage ;
Catégorie 23 Matériel et équipement médical ;
Catégorie 24 Appui-conseil en finance, expertise comptable ;
Catégorie 25 Prestations intellectuelles (éducation, formation professionnelle, traduction, interprétation...)

NB : il est possible de soumissionner à une ou plusieurs catégories. Andal & Pinal rappelle les fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils devront soumettre à nouveau leur dossier pour être agréé pour l'année 2023.

Les fournisseurs qui seront sélectionnés signeront un certificat de conformité.

II. Constitution du dossier de l'appel à manifestation

Le dossier de soumission doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de demande d'agrément adressée à la Coordinatrice nationale de Andal & Pinal ;
- l'information sur l'entreprise comprenant la raison sociale, le contact, l'adresse géographique, l'adresse email, les expériences en lien avec le marché, au moins trois références et attestations de bonne exécution) ;
- les documents administratifs (copie du registre de commerce et copie de l'identifiant Unique Fiscale ou de la Déclaration Fiscale d'Existence, copie de l'Attestation de Régularité Fiscale en cours de validité, Copie du Relevé d'Identité Bancaire).

La date limite de soumission des dossiers est fixée au 24 mars 2023 à 16h GMT.

Les entreprises et prestataires intéressés par le présent appel à manifestation sont invités à soumettre leurs dossiers au siège de la coordination de Andal & Pinal à Ouagadougou au quartier 1 200 logements, porte 976 sur l'axe de l'agence ONEA.

Pour tout besoin d'informations, veuillez nous contacter par téléphone au numéro (+226) 70 57 55 54 ou le (+226) 75 55 35 92.

Voir notre localisation sur google Mapp à ce lien : <https://maps.app.goo.gl/HQGi1kvTp6we88eQ9>

La Coordinatrice Nationale

Association Andal & Pinal (A & P)
Tél: +226 70 29 10 41
La Coordinatrice Nationale



DIALLO/BOLY Aminata